

## Communiqué de presse, le 31 août 2012

### Appel de la CCW aux autorités régionales et locales wallonnes

#### A COURT TERME, LA CCW INTERPELLE LES COMMUNES ET PROPOSE DES NOUVELLES MESURES « A EFFET IMMEDIAT » CONTRE LA CRISE

#### A MOYEN TERME, LA CCW SE POSITIONNE COMME « SECTEUR PORTEUR » POUR LE REDEPLOIEMENT A L'HORIZON 2022

En Wallonie comme ailleurs, la conjoncture de la construction oscille entre récession et stagnation. Heureusement, une série de chantiers régionaux sont mis en œuvre, dont l'alliance emploi-environnement et le plan « routes ». *« Mais c'est insuffisant pour relancer la croissance économique générale, en outre le plan de relance adopté par le gouvernement fédéral à la mi-juillet ne comporte pas de mesures suffisamment fortes pour doper la compétitivité des entreprises de manière immédiate. Aux yeux de la CCW, il faut à court terme une batterie de mesures complémentaires »*, déclare Eddy Devos, président CCW, dans un appel aux autorités régionales et locales. Ainsi, la CCW demande aux pouvoirs locaux de prendre part à cet effort de relance économique à travers une série de mesures vertueuses, à effet immédiat et à coût quasi nul :

1. Réalisation effective et accélérée des investissements et adjudications budgétés ;
2. Application généralisée des dispositifs de simplification administrative dans les marchés publics ;
3. Accélération des délais de paiement des travaux publics ;
4. Libération sans retard des cautionnements sur les travaux publics réalisés ;
5. Délivrance accélérée des permis d'urbanisme et d'urbanisation.

Toujours pour stimuler l'activité, la CCW formule **deux demandes spécifiques** au Gouvernement wallon :

1. Renforcer l'équipe administrative chargée de gérer l'écopack pour l'alliance emploi-environnement ;
2. Mettre fin aux abus de position dominante d'ORES pénalisant les investisseurs.

Mais tout cela ne suffira pas à garantir à moyen terme un redéploiement économique durable de la Wallonie, qui se trouve face à des défis considérables :

1. La responsabilisation financière des Régions dotées de nouvelles compétences sans moyens financiers correspondant ;
2. L'évolution démographique se traduisant par une pénurie de logements, d'écoles, de séniories ;
3. Le défi énergétique imposant d'accélérer l'adaptation énergétique du bâti et la production d'énergie renouvelable ;

4. La concurrence internationale exacerbée (et parfois déloyale) qui frappe la construction de plein fouet.

Il faut par conséquent une action plus radicale pour davantage de croissance, d'activités, d'emplois : c'est le sens du Plan Ambition 2020 que lancent l'UWE, l'UCM et les CCI, et c'est aussi le but des différents plans auxquels le Gouvernement wallon s'attèle actuellement, à savoir le plan de relance belge, le projet de SDER et le plan Horizon 2022.

Mais pour consolider la relance économique, à côté des mesures pour la compétitivité des entreprises en général, il faut aussi, selon Francis Carnoy, directeur général CCW, une réflexion ciblée sur les secteurs porteurs : **« La construction est prête, dans le cadre du SDER et du plan Horizon 2022, à renforcer davantage encore son rôle de secteur porteur de relance à travers des mesures et objectifs répondant au défi énergétique et à la pression démographique. Dans ce cadre, une réflexion sur la fiscalité immobilière devra stimuler l'investissement résidentiel privé et l'accès à la propriété pour convertir la crise du logement en création d'activité économique ».**

Toutefois, l'effet de toutes ces stratégies sur la création d'emploi local risque d'être sérieusement atténué par la concurrence exacerbée des entreprises étrangères qui offrent une main-d'œuvre à des prix défiant souvent toute concurrence loyale et qui échappent aux mesures anti-fraude. **« Pour se renforcer face aux concurrences extérieures, la Wallonie doit non seulement renforcer la formation, l'innovation, la qualité, le financement et l'exportation de ses PME, mais il importe surtout d'harmoniser les règles du marché européen : c'est urgent, car la substitution de l'emploi étranger à l'emploi local progresse rapidement, et une action politique apparaît de plus en plus nécessaire. En 2022, il sera trop tard »**, conclut Eddy Devos.

[Plus d'informations](#)

Pour plus d'informations concernant ce communiqué de presse:  
Mathieu Debroux • Attaché communication

T 02 545 56 77 • [mathieu.debroux@ccw.be](mailto:mathieu.debroux@ccw.be)